

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2019**

Date de convocation : 29/03/2019
Date d'affichage : 29/03/2019

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 11 + 3 pouvoirs

L'an deux mil dix-neuf, le quatre avril, à 18 H 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier TORCHÉ, Maire.

Présents : MM Didier TORCHÉ, Audrey CRUCHET-GIRARD (pouvoir de Olivier CHEVEE), Patrick TOURNAT, Gérard CHAUVEL, Alain PICHER, Pierre OZANGE, Kévin LAMBERT (pouvoir de David MAINFRAY), Jean-Claude GOUHIER, Pauline LUBINEAU, Yves BLIN et Michel GERVAIS (pouvoir de Gilles LEBRAY)

Absents : néant

Excusés : Olivier CHEVÉE (pouvoir à Audrey CRUCHET-GIRARD), David MAINFRAY (pouvoir à Kévin LAMBERT), Gilles LEBRAY (pouvoir à Michel GERVAIS), Mathieu ALBERT

Secrétaire : Kévin LAMBERT

ASSAINISSEMENT

Délibérations n°24 et 25 : APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2018

Le conseil municipal approuve les comptes administratif et de gestion présentant un excédent de fonctionnement de 37 277.21 € et un excédent d'investissement de 37 403.68 €

13 voix POUR

0 voix CONTRE

0 ABSTENTION

Délibération n°26 : AFFECTATION DES RESULTATS 2018

Le conseil municipal affecte au 002 l'excédent de la section de fonctionnement et au 001 l'excédent de la section investissement

14 voix POUR

0 voix CONTRE

0 ABSTENTION

Délibération n°27 : VOTE DU BUDGET 2019

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2019 :

- **En section de fonctionnement**, les dépenses s'élèvent à **21 299.00 €** et les recettes à **52 990.00 €**

- **En section d'investissement**, la balance s'équilibre à **48 702.00 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le budget primitif 2019 proposé par Monsieur le Maire.

14 voix POUR

0 voix CONTRE

0 ABSTENTION

LOTISSEMENT

Délibérations n°28 et 29 : APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2018

Le conseil municipal approuve les comptes administratif et de gestion présentant un résultat de fonctionnement nul et un déficit d'investissement de 314.89 €

13 voix POUR

0 voix CONTRE

0 ABSTENTION

Délibération n°30 : AFFECTATION DES RESULTATS 2018

Le conseil municipal affecte au 001 le déficit de la section investissement

14 voix POUR

0 voix CONTRE

0 ABSTENTION

Délibération n°31 : VOTE DU BUDGET 2019

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2019 :

- **En section de fonctionnement**, les dépenses s'élèvent à **413 658.00 €**

- **En section d'investissement**, la balance s'équilibre à **406 959.00 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le budget primitif 2019 proposé par Monsieur le Maire.

14 voix POUR

0 voix CONTRE

0 ABSTENTION

COMMUNE

Délibérations n°32 et 33 : APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2018

Le conseil municipal approuve les comptes administratif et de gestion présentant un excédent de fonctionnement de 232 672.35 € et un déficit d'investissement de 46 153.11 €

13 voix POUR

0 voix CONTRE

0 ABSTENTION

Délibération n°34 : AFFECTATION DES RESULTATS 2018

Le conseil municipal affecte au 002 un montant de 189 702.24 €, au 1068 un montant de 42 970.11 € et au 001 un montant de 46 153.11 €
14 voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION

Délibération n°31 : VOTE DU BUDGET 2019 (arrivée de Monsieur Mathieu ALBERT)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2019 :

- **En section de fonctionnement**, les dépenses s'élèvent à **744 621.00 €**
- **En section d'investissement**, la balance s'équilibre à **293 932.00 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le budget primitif 2019 proposé par Monsieur le Maire.

15 voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION

Délibération n°32 : VOTE DU TAUX DES TAXES COMMUNALES

Monsieur le Maire informe ses collègues que la commission « Finances » propose le maintien des taux des taxes communales.

Monsieur le Maire propose de passer au vote

Nombre de votants : 15 (dont 3 pouvoirs)

Il en ressort :

- 1 voix POUR une augmentation des taux
- 1 voix POUR une baisse des taux
- 12 voix POUR un maintien des taux
- 1 ABSTENTION

Au vu des résultats, le conseil municipal, à la majorité des membres,

Décide de maintenir les taux des 3 taxes, soit :

- | | |
|---------------------------|---------|
| - Taxe d'habitation | 17.78 % |
| - Taxe foncière bâtie | 10.88 % |
| - Taxe foncière non bâtie | 28.87 % |

QUESTIONS DIVERSES

- *Café de l'Etoile* : inauguration le vendredi 19 avril 2019 à 18h30 à la salle des fêtes

Fin de séance : 19h30